



LA LETTRE confédérale



van.craeynest@cfecgc.fr

France, qu'as-tu fait de ton industrie ?

Je ne voudrais pas vous effrayer, mais enfin il faut bien dire la réalité dans laquelle sont immergés nos adhérents et militants dans l'entreprise : notre économie détruit plus d'emplois qu'elle n'en crée et les statisticiens parlent froidement d'une «hémorragie» de 322 000 emplois salariés en 2009.

Et que dire des salaires ! La masse salariale, selon les sources, a baissé de -1,3 % à -2,3 % en 2009 : du jamais vu depuis... 1949. Ce qui ne nous rassure pas sur la capacité de notre pays à financer notre protection sociale.

Il n'est pas besoin de réfléchir bien longtemps pour emmener le malade aux urgences ! Notre économie a besoin d'un traitement de choc. Des stimulants pour sa croissance pour relancer une dynamique de production. Une politique industrielle digne de ce nom pour éviter le coma dans lequel nous ferait sombrer un chômage excessif : attention, la barre des 10 % de la population active vient d'être atteinte !

Les symptômes sont d'autant plus graves qu'ils révèlent une déficience majeure qu'on ne peut pas laisser sans soins : la part de l'industrie dans le PIB français est passée de 40 % dans les années 70 à moins de 20 % aujourd'hui. Sa part dans la population active est passée de 16 % en 2000 à 13 % en 2008... Des pertes qui ne peuvent être compensées par l'activité de service, elle-même liée à l'industrie. Vers quel paysage économique nous dirigeons-nous ? L'image d'un pays sans usines, qui nous avait tant choqués par le passé, serait-elle en passe de se concrétiser ?

La réponse qui nous est généralement lancée pour couper court à toute idée de relance artificielle c'est : «la croissance ne se décrète pas» dans un contexte de compétition mondialisée qui nous laisserait peu de chance, parce que nos salaires sont trop élevés, parce que nous ne travaillons pas assez, etc. Vous comprenez, mon bon Monsieur, le combat est perdu d'avance !

«Quand on veut on peut» disaient nos pères. Et il n'est pas si loin le temps où le fait de décider de grands travaux, de grands programmes industriels, de lancer des projets innovants avait relevé une France moribonde après la guerre. Aujourd'hui, nous parlons de «volonté politique». Je la cherche cette volonté ! Un concurrent nous interdit l'entrée sur son territoire de nos avions plus compétitifs ? Nous baissons les bras. Le manque de pétrole réveille les pleureuses sur notre secteur automobile ? Nous rechignons aux solutions électriques alternatives...

Mais cette volonté, que nous appelons de nos vœux, sera inefficace si elle n'est accompagnée de la compétence des salariés qui auront à conduire la relance. En Chine ou en Inde - nos vrais concurrents - on forme 250 000 ingénieurs par an. Je n'ose pas vous dire le nombre comparativement ridicule que nous atteignons péniblement en France... Notre pays ne se redressera que grâce à son encadrement, que par le lancement d'un vaste programme de formation de ses élites en matière de recherche, d'innovation et de création.

Seule une nouvelle génération de salariés hautement compétents, nombreux et motivés par des conditions salariales et de qualité de vie au travail tirera la France de l'ornière économique.

Bernard Van Craeynest



Chômage

LE CASSE-TÊTE

Difficile retour à la réalité : en un an, le nombre de chômeurs (de catégorie A) a progressé de 16,1 % pour atteindre en février le chiffre effrayant de 2.664.600, passant la barre fatidique des 10 % ! Inquiétante progression ou spirale infernale ? Qui stoppera l'engrenage des plans sociaux qui alimentent les entrées au chômage ; qui affrontera les délocalisations - jeu de la mondialisation - si destructrices d'emplois ? Un chômage à 10 % et si peu de responsabilités ! Trop de fausses bonnes solutions mais pas de remède ! Une crise financière qui ne cesse de tourmenter les données économiques ; la morosité persistante du marché du travail en tandem avec un chômage de longue durée qui s'installe et perdure ; des jeunes qui enchaînent les contrats précaires ; des seniors avec un pied à la porte de l'entreprise ; des heures supplémentaires en baisse, de l'intérim comme variable d'ajustement ; tout cela en dépit d'une négociation sur les conséquences de la crise menée par les organisations syndicales. La CFE-CGC reçoit ces nouvelles statistiques en boomerang comme un nouvel appel à la responsabilité de tous ! Et si les employeurs prenaient les leurs ! En créant de l'emploi par la richesse de l'investissement, par la recherche d'une croissance inventée qui produirait enfin le remède à l'emploi, au mieux vivre, à la dignité... Alors le casse-tête du chômage s'éloignerait. « Faisons un rêve » disait Sacha Guitry !

Marie-Françoise Leflon
leflon@cfecgc.fr

Violence au travail

LE TROUBLE

Manifestement les employeurs ont du mal à se mettre d'accord et cela s'est vu lors de la dernière négociation pour lutter contre la violence au travail. Les organisations syndicales ont établi un document dont l'essentiel est de ne pas s'arrêter aux manifestations de violence et à leurs auteurs mais de s'attacher à comprendre en quoi l'organisation et le fonctionnement de l'entreprise facilitent l'émergence de la violence. C'est comme l'attente à un guichet sans organisation, cela se passe toujours beaucoup plus mal que lorsqu'elle est organisée ! Les employeurs proposent que les cas de violence soient examinés par une personne de confiance nommée par la direction pour faire l'arbitre. Un manque d'indépendance manifeste qui ne pro-

voque pas l'enthousiasme et encore moins la confiance ! Le document établi par les cinq organisations de salariés gêne les représentants des employeurs qui déploient des trésors d'ingéniosité et de mauvaise foi pour ne pas comprendre. La négociation en est là. Une nouvelle réunion est prévue le 26 mars, espérons qu'elle sera plus fructueuse. En tout cas la simple transposition du texte européen, assez décevant par rapport au texte sur le stress, en anglais de surcroît ! ne bénéficiera pas du soutien de la CFE-CGC si il n'y a pas d'amélioration.

Bernard Salengro
b.salengro@cfecgc.fr

Formation des enseignants

HEUREUX ÉLÈVES !

La « mastérisation » des professeurs est en marche. Pour les non-initiés, cela signifie que le recrutement des enseignants du primaire et du secondaire s'effectuera au niveau Bac + 5 (Master). Cette mastérisation devrait permettre une meilleure reconnaissance (salariale ?) des enseignants ainsi qu'une plus grande facilité de rebond pour ceux qui échouent aux concours. Elle devrait aussi, n'en doutons pas, les conduire naturellement à adhérer en masse à la CFE-CGC ! Pour autant, la mastérisation soulève également des incertitudes et des critiques car ce recrutement « par le haut » risque de se payer par une moindre préparation des futurs enseignants à leur métier. Luc Chatel, le ministre de l'Éducation nationale, vient de nous rassurer. Les futurs enseignants apprendront leur métier en remplaçant les professeurs absents. Espérons que cela ne donnera pas d'idée au ministre des Transports (chauffeurs routiers, pilotes d'avion, etc.) !

Bernard Valette
valette@cfecgc.fr

Représentativité

Chez **Norauto**, la CFE-CGC remporte 56,9 % des voix dans le collège cadres et agents de maîtrise, dès le premier tour (22,1 % tous collèges confondus). À **Honeywell Garrett**, la CFE-CGC remporte au CE : 47 % des voix chez les ETAM et 81 % chez les cadres et, chez les DP, respectivement 41 % et 90 %. Elle représente 30,6 % des voix tous collèges confondus et devient le premier syndicat de l'entreprise.

Rejoignez
le réseau CFE-CGC
sur facebook !

Industrie

AMBITIONS SANS VISION

La CFE-CGC souscrit pleinement à la tenue d'États généraux de l'industrie (EGI). C'est le signe que le gouvernement juge prioritaire la mise en place d'une véritable politique industrielle. Mais notre enthousiasme est quelque peu tempéré par l'aveu d'absence de véritable vision en la matière. Reste des objectifs ambitieux : Une augmentation de la production industrielle de 25% en volume ; la pérennisation de l'emploi industriel sur le long terme ; le retour à une balance commerciale durablement positive ; une augmentation de la part française dans la valeur ajoutée industrielle européenne pour atteindre 15 % en 2015. Une Conférence nationale de l'industrie aura pour mission le suivi de cette politique, notamment en termes d'emplois. Elle sera force de propositions et chargée de l'évaluation des flux réglementaires et des aides publiques. La CFE-CGC y note avec satisfaction la présence des organisations syndicales. Les autres mesures, à ce jour imprécises, méritent pour chacune d'elles plus de détails quant à leur mise en œuvre. Les financements annoncés, assurés en partie par le grand emprunt dédiée aux EGI, seront-ils à la hauteur de ces ambitions ?

Jean-Luc Haas
jean-luc.haas@edf.fr

Intersyndicale

LE TEMPS DES PROPOSITIONS

La CFE-CGC ne s'associe pas à la mobilisation interprofessionnelle du 23 mars 2010. Elle préfère laisser du temps à la concertation, notamment sur le dossier des retraites. De plus, elle estime que « le mot d'ordre de l'intersyndicale est trop vaste. Face à la situation de crise actuelle « nous devons trouver des solutions au plus proche du terrain avec l'ensemble des acteurs, c'est tout l'objet, pour le moment, de la phase de propositions et non de contestation ». (C^{qué} de presse, 23.02.2010). Bernard Van Craeynest rappelle la démarche de la CFE-CGC : « Nous ne commençons pas l'étude d'un dossier de négociations en appelant à la grève ; on commence par dialoguer, négocier, voir ce à quoi on peut aboutir ». (France Bleu Champagne, 17.02.2010).

www.cfecgc.org

↳ Égalité professionnelle

DES PROGRÈS À FAIRE

Le centenaire de la journée de la femme, le 8 mars, a été l'occasion pour la CFE-CGC de rappeler au gouvernement «son engagement pour l'égalité salariale entre les hommes et les femmes pour fin 2010» et «la mise en place d'une sanction financière de 1 % de la masse salariale pour les entreprises récalcitrantes». Marie-Line Brugidou, déléguée nationale explique les progrès qu'il reste à faire en matière d'égalité professionnelle : «Il est indispensable de mettre en place des dispositifs permettant de détecter les femmes qui pourront successivement faire partie de l'encadrement intermédiaire, puis supérieur, puis accéder aux plus hautes fonctions. Notre rôle est d'insuffler cette démarche» dans les entreprises. La CFE-CGC appelle à une remise en question du «management par le présentisme qui se traduit par des plages horaires de travail toujours préjudiciables aux femmes». Elle demande que le congé parental puisse être pris par les hommes et les femmes «sur une période d'un an, renouvelable par tranches de six mois et sur une durée qui peut comme aujourd'hui aller jusqu'à trois ans». Le congé paternité devrait, de son côté, être rémunéré à 100 % et non plafonné. (Femmes-emploi.fr, 5.03.2010).



C. Couvert, M.-L. Brugidou, B. Van Craeynest, B. Grésy

↳ Table ronde

DÉBUSQUER LE SEXISME

Le 4 mars, la CFE-CGC a invité Brigitte Grésy, inspectrice générale des Affaires sociales, à débattre avec les militants du «sexisme ordinaire». L'objectif : «comment débusquer, comprendre et combattre les mille et un traits du sexisme ordinaire dans le monde du travail ?»... Un échange fructueux autour de l'ouvrage de Brigitte Grésy : «Petit traité contre le sexisme ordinaire». L'auteur est également à l'origine du Rapport sur l'égalité professionnelle, remis en juillet dernier au ministre du Travail... *Un débat diffusé prochainement sur www.cfecgc.org.*

↳ Retraite

LEVIERS ET CURSEURS

Le président de la République a promis la convocation d'un sommet social dédié aux retraites. Ce dont se réjouit la CFE-CGC : cela permettra de prendre la dimension du problème qui s'inscrit dans celui de toute la protection sociale. «Tout est lié, insiste Bernard Van Craeynest, il ne s'agit pas de bouger un curseur en ignorant les autres». La Confédération aborde cette consultation «sans tabou» quant à l'âge légal de la retraite ou sa durée... à la condition d'augmenter significativement le taux d'emploi des seniors : l'enjeu est de «recréer une appétence au travail, du bien être et du bien vivre au travail». (BFM TV, 15.02.2010). Danièle Karniewicz estime que «la question à poser aux Français, ce n'est pas de savoir s'ils veulent travailler plus ou payer plus pour les retraites». Le fond du problème est «de dire avec quel niveau de vie on veut passer ses 20,25 ou 30 ans à la retraite». Si l'on considère que le niveau des pensions ne peut plus jouer à la baisse, il reste deux leviers à actionner conjointement pour combler les déficits : l'assiette des cotisations et la durée d'activité qui devra tenir compte de la pénibilité. (France Culture, 16.02.2010). La CFE-CGC défend toujours le principe de la retraite à la carte suivant l'âge auquel chacun a commencé à travailler. Quant au déficit du régime général, une grande part est liée à l'emploi et à la progression de la masse salariale passée de 4,5 % en 2008 à 2,5 % en 2009, ce qui nécessitera l'installation d'un «troisième étage de la fusée», des retraites supplémentaires comme les PERCO, par exemple. Mais pour être juste, la CFE-CGC demande que ces systèmes supplémentaires bénéficient «à tous les salariés» (Sud Radio, 3.03.2010).

↳ IRCANTEC

HALTE À LA DÉSINFORMATION

Articles de presse et campagne de l'association Sauvegarde des retraites sont à l'origine d'un tollé à propos du transfert de la retraite des agents contractuels de La Poste (IRCANTEC) vers l'AGIRC-ARRCO. L'opération a été qualifiée de «hold-up des caisses privées» par certains tenants d'un poujadisme qu'on croyait disparu, entraînant ainsi l'inquiétude des ressortissants intéressés. Sur son site web, la CFE-CGC a publié une ferme mise au point en appelant à la plus grande méfiance à l'égard de ces manœuvres organisées : «Les rumeurs de Sauvegarde des retraites font fi de la détermination des syndicats à signer une convention financière entre

l'AGIRC-ARRCO et l'IRCANTEC tenant compte des charges et des recettes respectives des deux régimes». La CFE-CGC s'engage, notamment, «à refuser tout scénario qui entraînerait un coût pour les ressortissants AGIRC-ARRCO». Elle s'opposera à «toutes tentatives de passage en force» qui irait à l'encontre de l'équilibre AGIRC-ARRCO. Comme avec d'autres opérations passées, la CFE-CGC exigera «la neutralité des opérations d'endossement en ce sens qu'elles ne doivent pas coûter un seul euro au régime d'accueil des salariés du privé».

www.cfecgc.org

↳ Nucléaire

SOURCE DE CROISSANCE

Le 4 mars 2010, la CFE-CGC a été auditionnée par la commission Roussely chargée d'examiner «l'évolution de la filière nucléaire civile à l'horizon 2030». Elle a fait valoir la nécessité d'un développement de cette filière qui contribue «à la croissance économique et à la compétitivité de l'industrie française» et à l'emploi. Elle a réclamé au gouvernement «une cellule de coordination dans le but d'obtenir la meilleure efficacité nationale possible». (C^{qu}e de presse, 4.03.2010).

↳ Seniors

ACCORD CHEZ SAFRAN

La CFE-CGC de Safran est signataire de l'accord «relatif à l'emploi des salariés seniors du groupe Safran». Il permettra de conserver un taux d'emploi supérieur à 14 % des salariés d'au moins 55 ans, ces derniers ayant accès au télétravail. Les salariés ayant l'âge légal de départ à la retraite mais manquant de trimestres cotisés bénéficieront d'un aide au rachat de trimestres d'assurance vieillesse, jusqu'à mille euros par trimestre racheté. Est prévue également une majoration de l'indemnité de départ en retraite. Pour la CFE-CGC du groupe, «cet accord pourra également jouer le rôle d'un filet de sécurité pour les sociétés du groupe qui ne disposent pas encore d'accord de Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC)». (AEF, 3.03.2010).

Le + santé
la protection santé

Consultez les tarifs et les conditions
sur www.cfecgc.org

↘ Prud'hommes

SAUVEZ L'ÉLECTION !

Le Conseil supérieur de la prud'homie veut réformer le processus de désignation des juges prud'homaux. Le principe électif est mis à mal et la CFE-CGC met en garde : «Nous sommes complètement opposés à l'idée de supprimer l'élection prud'homale pour un système de désignation des conseillers prud'homaux sur la base des résultats de représentativité nationale», notamment à cause du manque total de fiabilité du circuit de collation des votes aux élections professionnelles. La CFE-CGC défend plutôt l'idée d'une élection prud'homale modernisée et simplifiée (vote par correspondance et via Internet) tout en conservant la section encadrement, bien entendu ! (AEF, 26.02.2010).

↘ France Télécom

ACTIONNAIRES TROP GOURMANDS

À France Télécom, le dividende par action est 64 % (1,40 euro par action), soit 3,65 milliards. Or le résultat consolidé de l'entreprise est de 3,47 milliards : problème ! soulève la CFE-CGC du groupe. Elle réclame une baisse du dividende à hauteur de 0,50 euro par action pour désendetter l'entreprise et permettre «une réduction des frais financiers de 150 millions d'euros par an», soit «le coût annuel de trois mille emplois» sans toucher aux bénéficiaires. (AFP, 25.02.2010).

↘ Chômage

MAUX SANS REMÈDES

Un million de chômeurs verront leurs droits s'éteindre en 2010. Partenaires sociaux et gouvernement examinent leur situation. Hélas ! le diagnostic chiffré destiné à définir des solutions de prise en charge n'est toujours pas finalisé. La CFE-CGC regrette le nombre de questions en suspens : «Qui sont-ils ? Quel âge ont-ils ? Quel statut et depuis combien de temps sont-ils au chômage ? Quelles formations seraient les mieux adaptées ?». Sans réponse, la CFE-CGC ne peut pas «aller plus loin dans l'analyse des besoins, notamment pour les cadres, et d'ébaucher des remèdes»... (C^{qu}é de presse, 8.03.2010).

Le + santé
la protection santé

LA LETTRE
confédérale

Vous préférez recevoir La Lettre par mél ?
Adressez votre demande à : micheline.texereau@cfecgc.fr

↘ Stress

APPUYER LÀ OÙ ÇA FAIT MAL

Pour faire progresser la lutte contre le stress professionnel, le ministère du Travail a affiché sur son site web la liste des entreprises mal notées en matière de prévention du stress. Elle n'a pas tenu plus de 24 heures et a été retirée sans explication, au grand regret de Bernard Salengro, secrétaire national : «Le ministère a utilisé la méthode «name and shame», ce qui a bien fonctionné puisque les entreprises ont hurlé à la mort !». Il encourage Xavier Darcos à mettre à jour ces fameuses listes et à les remettre à nouveau en ligne (Newzy, 9.03.2010). «Cette démarche a fait ses preuves. Elle est nécessaire devant l'atonie des entreprises, malgré l'unanimité des signatures de l'accord national interprofessionnel sur le stress au travail du 2 juillet 2008 et son extension en avril 2009.» (C^{qu}é de presse, 25.02.2010).

↘ Valeur ajoutée

L'ATTENTE

L'impératif posé par le président de la République pour une négociation des partenaires sociaux sur le partage de la valeur ajoutée n'est toujours pas respecté. Le 10 mars, le patronat a encore fait barrage. Ceci dit, souligne la CFE-CGC, Nicolas Sarkozy «n'a rien fait pendant des années sur le sujet ; ce sont des sujets difficiles à traiter, il peut bien attendre un peu». (AFP, 10.03.2010).

↘ Danone

LES CADRES OUBLIÉS

La CFE-CGC n'a pas signé l'accord salarial chez Danone, compte tenu de l'absence de toute mesure générale pour l'encadrement : «Il y a une incompréhension grandissante des cadres vis-à-vis des salaires des dirigeants qui ont bénéficié d'augmentations très conséquentes».

↘ ArcelorMittal

ACCORD SALARIAL

La CFE-CGC est signataire de l'accord salarial (Lorraine et Méditerranée). Il prévoit une augmentation de 2,3 % «pour les ingénieurs et cadres dont la rémunération est totalement individualisée et annualisée».

↘ Arc

FACE AUX MENACES

Chez Arc International, mille emplois sont menacés. La CFE-CGC est pleinement engagée dans cette première grève à Arques depuis 1936 : elle s'oppose aux suppressions d'emplois et à la politique salariale, alors que la direction tente d'obtenir des subventions publiques...

↘ Veolia

DIALOGUE SOCIAL INCONTOURNABLE

La CFE-CGC est signataire de l'accord sur le développement du dialogue social dans le groupe Veolia environnement. Est définie et structurée la négociation sociale à l'échelon du groupe, avec ses moyens ; sont réaffirmés les garanties et les droits des représentants de toutes les instances représentatives du personnel. Pour la CFE-CGC, une phrase de l'accord résume l'état d'esprit des signataires : «le dialogue social est nécessaire au bon fonctionnement de l'entreprise, il doit être mené avec des élus reconnus par l'entreprise comme des interlocuteurs à part entière».

↘ Écoles

EXASPÉRATION

Face à la multiplication des actes de violences à l'école la CFE-CGC Éducation Recherche Développement n'est pas surprise : «on demande tout aux enseignants, d'être des surveillants, des psychologues, des assistants sociaux, voire des infirmiers, des animateurs. On ne peut pas être dans le couloir et dans sa classe en même temps !». Les réponses du ministère sont insuffisantes à calmer «l'exaspération» des enseignants, souligne l'union syndicale. Elle demande des négociations, notamment pour aboutir à la «création d'un vrai corps d'assistants d'éducation, avec une formation, des missions bien définies», accompagnée d'une «réflexion sur les contenus et les méthodes d'apprentissage»...

La Lettre confédérale

publication de la Confédération française de l'encadrement CGC
59/63, rue du Rocher, 75008 Paris
Tél. : 01 55 30 12 12 – Fax : 01 55 30 13 13

Directeur de la publication :
Bernard Van Craeynest

Rédacteur en chef : Michel Ciesiolka

Assistants : M. Texereau ; C. Escorza
Impression : STIPA

Commission paritaire : 1010 s 07570.

ISSN : 0753-0625

Abonnement : 123 €

<http://www.cfecgc.org> - presse@cfecgc.fr

